



LA BASTIDE DES JOURDANS

Bulletin municipal d'information



N°49 SEPTEMBRE 2016

Retrouvez-nous sur le site internet de la mairie : www.bastidedesjourdans.com

HORAIRES MAIRIE

Lundi 8h à 12h30 14h à 17h30
 Mardi 8h à 12h30 Fermée au public
 Mercredi 8h à 12h30 14h à 17h30
 Jeudi 8h à 12h30 14h à 17h30
 Vendredi 8h à 12h30 14h à 17h30
 Samedi 9h à 12h

Une permanence des élus sera assurée sur rdv

COORDONNÉES MAIRIE

Place de la République 84240 La Bastide des Jourdans.
 Tél : 04 90 77 81 04 - Fax : 04 90 77 84 08
 Mail : bastidedesj@orange.fr
 Site internet : www.bastidedesjourdans.com
 Inscription Cantine : en mairie Tél : 04 90 77 81 04

Demande de rendez-vous avec Monsieur le Maire : 04 90 77 81 04

SERVICES MAIRIE

Permanence architecte conseil : 1^{er} et 3^{ème} jeudi matin de chaque mois sur rendez-vous 04.90.77.81.04

Collecte des encombrants : Tous les mardis matin : inscription en mairie 04.90.77.81.04

Emplacement Défibrillateurs : Place de la République au bout des arcades de la mairie sous la boîte à lettres

Permanences du CCAS : SSur RDV en mairie 04.90.77.81.04

Permanences Assistante Sociale
 Centre médico-social, 6 chemin Saint Clair 84121 Pertuis sur RDV 04 90 09 27 00

CANTINE ET GARDERIE :

Nous rappelons que les paiements peuvent se faire soit par INTERNET (TIPi) à : <https://www.tipi.budget.gouv.fr>, soit par chèques à envoyer directement au Trésor Public de Pertuis : Centre des Finances Publiques, ZAC Saint MARTIN, 210 Rue François GERNELLE 84120 PERTUIS. Les dépôts en Mairie ou dans la boîte aux lettres de la Mairie ne sont plus acceptés.

AFFAIRES MILITAIRES :

Tout Jeune est tenu de se faire recenser le mois suivant ses 16 Ans, l'attestation de recensement est obligatoire pour les concours et le permis de conduire.

BIBLIOTHÈQUE

Lundi 14h30 à 16h et de 17h à 19 h, mardi et jeudi de 14h30 à 16 h
 mercredi 14h à 18h - samedi 9h30 à 11h30 et de 16h à 18h
 Ouverture pendant les vacances scolaires
 fermeture annuelle du 1^{er} au 31 août

NUMÉROS UTILES

Pompiers : 18 ou 112
 Gendarmerie : 17
 SAMU-SMUR : 15
 Garderie Périscolaire : 04.90.77.81.04
 Ecole : 04.90.77.80.68
 Médecin La Bastide
 Docteur E.TURCON : 04 32 60 69 39
 Cabinets infirmiers
 Madame Chantal FOURNIER : 06 67 29 98 74
 Madame Corinne VIAL : 06 62 67 94 41
 Madame Michelle CLEAC'H : 04 90 77 82 76
 Kinésithérapeute
 Monsieur Richard VANGILVE : 04 90 68 36 42
 Pharmacie Grambois : 04 90 77 92 73
 Pharmacies de garde : 3237 (24h/24 – 0,34 Eur TTC/min)
 COTELUB : 04 90 07 48 12
 SIVOM Durance Luberon : 04 90 79 06 95
 ERDF : 09 726 750 84
 Bureau de Poste : 04 90 77 80 14
 Centre anti poison : 04 91 75 25 25
 Autres Numéros :
 114 : Réception et orientation des appels des personnes déficientes auditives vers les autres numéros d'appel d'urgence,
 115 : Urgence sociale - SAMU social,
 119 : Urgence sociale - enfance maltraitée,
 116000 : Urgence sociale - enfants disparus.

ÉTAT CIVIL**NAISSANCES**

09/06/2016 BLANC Alice
 14/06/2016 FARNETI Alyssia
 02/08/2016 FABRE Lilyana
 14/08/2016 IMBERT Jordan
 23/09/2016 DAURIAT Flora

Toutes nos félicitations aux heureux parents

MARIAGES

25/06/2016 Mme LA ROCCA Lauriane et M.PEREZ Hugo
 09/07/2016 Mme FELDER Céline et M. KERN Bruno
 16/07/2016 Mme MASSELO Laurence et M.LASSAUX Laurent
 16/07/2016 Mme CHAIX Sarah et M.ROUX Julien
 16/07/2016 Mme DEGUERET Flore et M.VAN LOOY Quentin
 16/07/2016 Mme LACLAVERIE Christine et M.GICQUEL Jean-Paul
 30/07/2016 Mme DELFOSE Aurélie et M.BOUCETTA Nouredine
 06/08/2016 Mme RIZZO Laëtitia et M.RETTUGA Christian
 03/09/2016 Mme MARIAUD Ginette et M.PIGNOLY Pascal

Toutes nos vœux de bonheurs aux époux

DÉCÈS

01/06/2016 M.BONNAUD André
 20/08/2016 M.BENHAMOU Williams

Toutes nos condoléances aux familles

RECENSEMENT

Le recensement de la population aura lieu du Jeudi 19/01/2017 au Samedi 18/02/2017.

Les agents setont munis d'une carte d'agent recenseur. Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.

"MÉCA TED LUBERON"

mécanique à domicile

réparation et entretien
 recherche de panne
 vidange
 devis gratuits
 Diagnostic Electronique

07/62/94/87/50

Déplacement gratuit dans un rayon de 5km
 autour de la Bastide des Jourdans

Monsieur Le Maire, et la commission communication remercient très chaleureusement Monsieur Cyrille Faucher pour les prises de vues de notre village réalisées avec un drone. Vous pourrez découvrir les photos de notre commune et de ses environs vues du ciel. Tout ce travail a été effectué gracieusement et nous tenons à nouveau à lui exprimer toute notre reconnaissance.

06 81 28 20 19
 Elément Air
 elementairdrone@gmail.com

L'INSCRIPTION AUX TRANSPORTS SCOLAIRES INTERURBAINS

Le Conseil départemental de Vaucluse est organisateur des transports interurbains notamment scolaires. A ce titre il participe au financement des frais de transports engagés par les élèves vauclusiens pour se rendre à leur établissement scolaire.

Le montant annuel de l'abonnement Transco pour les familles est porté à 110 € par élève demi-pensionnaire et 80 € par élève interne.

Le dispositif d'aide complémentaire de transport est maintenu. Il est destiné à assurer, pour les familles à revenus modeste, la gratuité des transports scolaires sur le réseau départemental TransVaucluse.

La situation familiale est étudiée en fonction des ressources (imposition sur les revenus 2015) et des charges correspondant à un nombre de points dont le total, rapporté à un plafond de revenus, détermine le droit au remboursement de la participation familiale.

Ne peuvent prétendre à l'aide complémentaire :

- 1) Les élèves dont le responsable légal bénéficie du RSA, qui relèvent d'un autre dispositif et qui ont ainsi une dispense totale d'avance de frais ;

- 2) Les maternelles ;
- 3) Les scolaires effectuant des déplacements internes au périmètre d'une commune inférieurs à 3km ;
- 4) Les élèves disposant dans leur commune de domicile d'un établissement public dispensant l'enseignement suivi et scolarisés dans une autre commune ;
- 5) Les élèves empruntant des lignes conventionnées par une autorité organisatrice avec laquelle le Département de Vaucluse n'a pas passé de convention spécifique.

En fonction de l'ensemble des éléments exposés, nous vous demandons de nous faire parvenir dès la prochaine rentrée scolaire, les demandes susceptibles d'être prise en considération à :

Mairie de La Bastide des Jourdans
Place de la République
84240 LA BASTIDE DES JOURDANS

Nous vous informons que toute demande effectuée après le 31 Mars 2017 ne pourra être traitée au titre de l'année scolaire 2016-2017.

LA POSTE DE LA BASTIDE DES JOURDANS



En mars 2016 Le Groupe La Poste s'est engagé auprès de l'Etat à participer au déploiement de 1000 Maisons de Service Public (MSP) dont 500 d'ici la fin de l'année 2016.

Le 1^{er} juillet dernier à Mérindol la direction du groupe LA POSTE, ses partenaires et les maires des communes concernées ont signé les conventions d'ouverture des premières Maison de Service Public (MSP) en présence de :

Monsieur Bernard GONZALEZ Préfet de Vaucluse, madame Dominique CONCA sous-préfète de l'arrondissement d'Apt, monsieur Maurice CHABERT Président du

Conseil Départemental, monsieur Thierry LAGNEAU vice Président du Conseil Départemental, monsieur le Sénateur Alain MILON, monsieur Julien AUBERT Député, monsieur Paul FABRE président de COTELUB, madame Jacqueline COMBE Maire de Mérindol, monsieur Roger DERANQUE Maire de CUCURON, monsieur Jean-Pierre LARGUIER Maire de SABLET, monsieur Fernand PEREZ maire de CADENET, monsieur Michel RUFFINATTI Maire de La Bastide des Jourdans, monsieur Régis SYLVESTRE Maire de MORMOIRON.

Ces MSP permettront aux populations en milieu rural de bénéficier localement des services des opérateurs partenaires de LA

SOMMAIRE

INFOS UTILES.....	2
ÉTAT CIVIL.....	2
RECENSEMENT.....	2
LA VIE DE LA COMMUNE	
L'INSCRIPTION AUX TRANSPORTS SCOLAIRES INTERURBAINS	3
LA POSTE DE LA BASTIDE	3
PLAN LOCAL D'URBANISME	4
RENTREE DES CLASSES.....	4
CIVISME	5
LE CCAS VOUS INFORME	5
REUNION D'INFORMAITON.....	5
COMPTES RENDUS ET DELIBERATIONS..	5
NOS AMIS BELGES EN PROVENCE	9
SAPEURS-POMPIERS	9
LA VIE DES ASSOCIATIONS	
VOS PROCHAINS RDV.....	10
FÊTE DES ASSOCIATIONS	10
VIDE POUSETTE	10
COMITE DES FETES.....	10
COMITE DE JUMELAGE	11
LA RIBAMBELLE	12
APRES L'ECOLE.....	12
ENTENTE SPORTIVE HAUT LUBERON (ESHL)	13
LES FESTIVES	13
PATRIMOINE BASTIDAN.....	13
FOYER RURAL	14
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	14
EXPRESSION BASTIDANNE	14
LA VIE DU TERRITOIRE, COTELUB	
OUVERTURE DU POLE ENVIRONNEMENT	15
INFORMATIONS DIVERSES	
VOTRE COMMUNE SES ORIGINES	
SON HISTOIRE.....	16
SOIREE HALLOWEEN	16

POSTE tels que : La MSA (Mutualité Sociale Agricole) Le POLE EMPLOI, La CARSAT

(Caisse Nationale de l'Assurance Vieillesse des Travailleurs Salariés) et également la CAF et la CPAM, d'autres services pourront à terme rejoindre les MSP.

Les MSP mettront également à la disposition du public des équipements connectés (ordinateur, imprimante et scanner).

En mutualisant les services le Groupe LA POSTE lutte contre les inégalités d'accès des services au public.

Une très bonne nouvelle pour les Bastidans :

En décembre 2016 La Bastide des Jourdans sera une des six premières communes de Vaucluse à accueillir une MAISON DE SERVICES AU PUBLIC et pérennisera ainsi la présence de LA POSTE dans notre village.

Les habitants de La Bastide des Jourdans et ceux des communes voisines pourront ainsi effectuer leurs démarches administratives localement.

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Les objectifs du P.L.U, d'aujourd'hui à demain

Les 5 panneaux d'informations sur le P.L.U sont visibles dans le hall d'accueil de la Mairie

- 1) Qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme
- 2) Eléments d'Analyse Territoriale
- 3) Eléments d'Analyse Socio-économique
- 4) Etat Initial de l'Environnement
- 5) Besoins et Perspectives

Registre des Observations P.L.U

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) sur la commune de La Bastide des Jourdans nous rappelons que depuis le 18 Juin 2016 un registre est à la disposition du public en Mairie.

Nous rappelons que le registre des observations mis à la disposition du public en Mairie, depuis le 18 Juin est clos depuis le 18 Aout.



LA RENTRÉE DES CLASSES 2016-2017

La cour de notre école très animée à l'ouverture des portes, résonnait des cris joyeux des retrouvailles pour nos grands, tandis que nos tous petits s'accrochaient aux bras des parents avant de pénétrer dans ce monde inconnu pour eux.

La rentrée des classes est chaque année pour nos enfants signe de changement. Pour certains, une nouvelle classe, de nouveaux amis et un nouvel enseignant avec qui ils vont apprendre les nouvelles règles de vie, les droits et les devoirs de chacun.

Madame Pineau, directrice et enseignante au groupe scolaire Edouard Arniaud a accueilli ce 1^{er} septembre 2016, 161 enfants de la maternelle au CM2, répartis en 6 Classes.

Une nouvelle institutrice Mme Marie-Ange Skrzek, (remplaçante de Mme Feretti) vient compléter le corps enseignant déjà composé de Mme Férandez, Mme Cazzulo, Mme Dapilly, Mme Durante.

Mme Héritier Brigitte et Mme Delestrade Christiane, en charge des maternelles aideront nos enfants dans l'apprentissage de leur vie à l'école.

Mesdames, Martin Nathalie, Mottet Anaïs, Heno Axelle, Lopez Sandra et Lecomte Brigitte seront aux côtés de nos enfants pour les travaux péri scolaires.

La restauration scolaire :

Son rôle répond à une double exigence : maintenir la qualité des repas et aussi le lien privilégié d'éducation du goût et de la culture alimentaire. Mme Mottet Anaïs, responsable de la cantine sera aidé dans sa tâche par Mme Axelle Heno.

Il est prévu de servir environ 110 repas chaque jour.

Extension de l'école :

Le projet est en cours et les travaux devraient commencer d'ici à la fin de l'année 2016.

Nous souhaitons à tous, enseignants, enfants et personnel communal, une bonne année scolaire.



CIVISME

L'insécurité s'est installée dans nos villages et durant cet été certains habitants de notre commune ont subi des attaques soudaines et parfois même violentes.

Prenons soins de nos enfants, mais aussi de nos anciens qui sont les plus vulnérables. Ils ont été attaqués dans leur domicile parfois avec force et hostilité.

Il n'y a malheureusement aucune mesure efficace pour lutter contre cette forme de provocation où l'agresseur définit l'intention de causer des dommages et d'agir en tant que dominateur.

L'appel à la vigilance des voisins et l'une des réponses efficaces pour la sécurité. La vigilance doit se déployer spontanément afin de solliciter l'ensemble des capacités qui peuvent être mises en œuvre dans la situation présente.

La vigilance concerne tout le monde et implique tous les habitants.

Rejoignez les voisins vigilants.



LE C.C.A.S. DE LA BASTIDE VOUS INFORME...

PERMANENCES des membres du CCAS de 10h à 11h en Mairie

Samedi 15 Octobre / Samedi 19 Novembre / Samedi 17 Décembre

MUTUELLE DE VILLAGE

La M.G.A. vous reçoit sur rendez-vous pour tous renseignements concernant les contrats d'assurance. Contact : secrétariat de la Mairie pour prise de rendez-vous au 04 90 77 81 04

Réfèrent : Julie GARBARINO

REUNION D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION



Participation Citoyenne :

Le samedi 1^{er} octobre dernier une réunion de sensibilisation à la sécurité des personnes et des biens a eu lieu à la salle polyvalente.

La Gendarmerie Nationale représentée par le major TODARO Commandant de brigade à Pertuis a présenté au public un " Power Point " des différentes mesures et solutions permettant de faire face aux problèmes liés à la sécurité.

Il a été rappelé les droits et devoirs des citoyens, les comportements à adopter dans la vie courante et les précautions élémentaires à prendre pour se protéger au quotidien.

Il a également répondu aux questions diverses et nombreuses des Bastidans.

Plus de 90 personnes ont assisté à cette réunion démontrant ainsi l'intérêt que portent nos concitoyens aux problèmes de sécurité et de civisme.

A cette occasion il a été rappelé les différents numéros utiles :

- N° d'urgence : 112
- Police / Gendarmerie : 17
- Carte de Crédit perdue ou volée
Tel : 0 892 705 705
- Opposition de Chéquier
Tel : 0 892 683 208
- Infos escroquerie : 0 811 020 217
- Téléphone portable perdu ou volé:
 - SFR : 1023
 - Orange : 0 800 100 740
 - Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00

COMPTES RENDUS ET DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL DU 30 MAI 2016

L'an deux mille seize, le lundi 30 mai 2016 à 18 h 30, le Conseil municipal, conformément convoqué le 24 mai 2016 s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de La Bastide des Jourdans, sous la présidence de M. Michel RUFFINATTI, Maire.

Étaient présents : M. BESTAGNO Michel, Mme BON Maïe-Pierre, M. FERRA Michel, Mme HEBRARD Annie, M. ARNOUX Guy, Mme MARTINEZ Daphné, Mme CHAUDON Céline, Mme GARBARINO Julie, M. ARNOUX Marc, M. SALERNO Nicolas

Absents ayant donné procuration :

Mme ARNIAUD Martine à Mme BON Maïe-Pierre,
M. DASNOY Alain à Mme HEBRARD Annie,
Mme CURNIER Séverine à M. ARNOUX Guy,
M. ORGNON Frédéric à M. ARNOUX Marc,

Secrétaire de séance : Mme MICHIELS Sophie

Secrétaire : Mme POUCHELON Soumeya

M. le Maire ouvre la séance à 18 h 45

Approbation de la séance du 14 avril 2016 :

Le procès-verbal de la séance du 14 avril 2016 a été envoyé par mail à tous les membres du conseil municipal afin d'éviter la lecture en séance.

M. le Maire demande si des modifications sont à apporter au procès-verbal. Le conseil informe qu'aucune modification n'est nécessaire.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Le Conseil municipal examine les questions à l'ordre du jour comme suit :

- 1) Validation pour la mise en place du projet des RLP (règlements locaux de publicité)
- 2) Validation de la mise en place de la convention PUP (Projet Urbain Partenarial). Celle-ci a pour objet la prise en charge financière des équipements ERDF sur le domaine publics dont la réalisation par la Commune est rendue nécessaire par l'opération d'aménagement de 51 lots du lotissement « Les Ferrailles »
- 3) Avis sur la résiliation de la convention de mise à disposition du marché de fourniture et d'acheminement d'électricité (SEDEL)
- 4) Demande de subvention DETR en titre du programme « extension de l'école »

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUILLET 2016

L'an deux mille seize, le jeudi 24 juin à 18 h 00, le Conseil municipal, conformément convoqué le 16 juin 2016 s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de La Bastide des Jourdans, sous la présidence de M. Michel RUFFINATTI, Maire.

Etaient présents : M. BESTAGNO Michel, Mme BON Marie-Pierre, M. FERRA Michel, Mme HEBRARD Annie, M. ARNOUX Guy, M. DASNOY Alain, Mme ARNIAUD Martine,

Absents ayant donné procuration : Mme MARTINEZ Daphné à M. FERRA Michel, Mme CHAUDON Céline à M. DASNOY Alain, Mme MAUGAN née CURNIER Séverine à M. BESTAGNO Michel, Mme GARBARINO Julie à Mme BON Marie-Pierre, M. SALERNO Nicolas à M. ARNOUX Guy,
Absent : M. ARNOUX Marc, M. ORGNON Frédéric
Secrétaire de séance : Mme MICHIELS Sophie
Secrétaire : Mme POUCHELON Soumeya

M. le Maire ouvre la séance à 18 h 15

Approbation de la séance du 30 mai 2016 :

Le procès-verbal de la séance du 30 mai 2016 a été envoyé par mail à tous les membres du conseil municipal afin d'éviter la lecture en séance, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

M. le Maire demande l'approbation aux membres du conseil, pour ajouter un 4ème ordre du jour à la séance relatif à l'Attribution d'indemnités Forfaitaires pour Travaux Supplémentaires, cet ordre du jour est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Puis le Conseil municipal examine les questions à l'ordre du jour comme suit :

- 1) **Information sur les frais relatifs à la modification du tracé pour chemin rural N°306 que Mme DELPOULPIQUET prendra en charge :**
- 2) **Suite à la démission du 1er adjoint et de six conseillers de la commune de Mirabeau, une nouvelle élection municipale doit être organisée pour cette commune.**

Cette élection municipale entraînera la recomposition du conseil communautaire

- 3) **Nomination du coordonnateur communal et de (son) OU (ses) suppléants pour le recensement :**
- 4) **Annule n°2011-39 et remplace. Attribution d'indemnités forfaitaires pour travaux supplémentaires**

QUESTIONS DIVERSES :

I. Augmentation du montant de la convention d'hébergement de la gendarmerie à la Maison Familiale, 527.15€ cette année en comparaison à 240.00€ en 2015.

M. FERRA demande si cette augmentation est en rapport avec le nombre d'habitants. Mme ARNIAUD propose de contacter la Maison Familiale pour avoir une explication sur cette augmentation.

II. M. BESTAGNO a participé à la réunion pour la PLU à la DDT d'Avignon et informe les membres du conseil que le SCOT prévoit 1,3 d'augmentation de la population sur la commune.

III. Les inscriptions en Petite Section sont limitées pour la rentrée 2016. Les travaux d'agrandissements doivent commencer en octobre de cette année.

IV. Suite à un incident aux abords de l'école, qui a perturbé les enfants, un article sur le civisme sera diffusé sur le site internet.

Départ de Mme ARNIAUD à 20h.

Mme BON rappelle que ce samedi 9 juillet 2016 est organisé la fête du jumelage avec le dévoilement de la plaque « Place du jumelage ».

Monsieur le Maire lève la séance à 20 heures 20.

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2016

L'an deux mille seize, le mardi 26 juillet à 18 heures, le Conseil municipal, conformément convoqué le 15 juillet 2016, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de La Bastide des Jourdans, sous la présidence de M. Michel RUFFINATTI, Maire.

Etaient présents : Mme ARNIAUD Martine, Mme BON Marie-Pierre, Mme CHAUDON Céline (arrivée à 18h51), Mme GARBARINO Julie, Mme HEBRARD Annie, Mme MARTINEZ Daphné (arrivée à 18h20), Mme MAUGAN Séverine, M. ARNOUX Guy, M. ARNOUX Marc, M. DASNOY Alain, M. FERRA Michel, M. ORGNON Frédéric,

Absents ayant donné procuration :
 M. BESTAGNO Michel à Mme BON Marie-Pierre
 M. SALERNO Nicolas à Mme GARBARINO Julie
Secrétaire de séance : Mme PEYNOT Martine

La séance est ouverte par Monsieur le maire qui procède à l'appel des membres du conseil municipal à 18h15.

Monsieur le Maire n'a pas demandé à l'assemblée un volontaire pour tenir le poste de secrétaire de séance celui-ci est tenu par un agent administratif.

Le procès-verbal du 24 juin 2016 n'est pas proposé à l'approbation des élus, n'ayant pas été transmis aux élus dans les temps. Il sera présenté lors du prochain conseil municipal

Puis le Conseil municipal examine l'ordre du jour comme suit

1) Autorisation donnée à M. le Maire de signer la convention relative à l'hébergement du contingent de gendarmerie été 2016 et de mandater la facture s'y rapportant :

2) Modification de la demande de subvention au titre de la réserve parlementaire de M. le Sénateur Alain MILON (réhabilitation AB 95)

18 h 20 arrivée de Daphné MARTINEZ

3) Demande de subvention auprès du Département du Vaucluse au titre du dispositif construction scolaire du 1er degré (volet constructions neuves ou grosses réparations aux écoles et annexes)

Subvention accordée d'un montant de 52 099.45€ (dotation spécifique)

4) Décision sur le changement de fournisseur de photocopieur et de maintenance

18H 51 Arrivée de Céline CHAUDON

5) Modification de la composition des commissions municipales suite à démission

6) Actualisation des tarifs du service de restauration scolaire périscolaire à compter du 1er septembre 2016

7) Actualisation des tarifs du service de la garderie périscolaire à compter du 1er septembre 2016

- 8) **Présentation des règlements intérieurs de la Cantine, de la Garderie Périscolaire et des Nouvelles Activités Périscolaires (N.A.P)**
- 9) **Présentation de la convention de partenariat avec GEOSEL dans le cadre de l'aide financière pour les travaux d'agrandissement de l'école**
- 10) **Accord sur le projet d'extension de périmètre de la communauté territorial du Sud Lubéron aux communes de Cadenet et Cucuron**

QUESTIONS DIVERSES

M. Le Maire donne lecture du courrier reçu par Mme BERNE Pierrette concernant ses gouttières qui sont encore endommagées, et qui ont été à priori abimées par le véhicule de ramassage des ordures ménagères.

M. FERRA signale que lorsque des camions tournent dans la rue d'Aubette et endommagent la gouttière cela n'est pas à impacter à la Mairie.

M. le Maire fait remarquer que des habitations possèdent des garages, l'accès ne peut être interdit.

Elle informe que de nombreux pigeons viennent nicher dans sa cheminée et qui sont entrés dans le conduit.

L'assemblée signale que beaucoup de solution ont été testées sans réelles succès et ne peut donc apporter de proposition immédiate à Mme BERNE.

M. Le Maire donne lecture du courrier de Mme HADJAS concernant le figuier qui pousse sur une parcelle appartenant à la commune rue du Serret. Mme et M. HADJAS souhaiteraient racheter cette parcelle.

M. le Maire signale qu'il faut se renseigner sur la procédure pour pouvoir vendre cette parcelle.

L'assemblée n'est pas contre la vente de ce bien.

M. ARNOUX Marc demande quand sera réparée la fuite d'eau du cimetière ? M. le Maire répond qu'il en saura plus mercredi 27 juillet 2016.

Mme GARBARINO Julie informe le conseil qu'une réunion d'information « sécurité séniors » est programmée début septembre 2016 avec M. TODARO de la gendarmerie.

Mme MAUGAND Séverine remercie M. Le Maire pour le prêt des locaux dans lesquels l'association Créations et Traditions Bastidanes a organisée des après-midi récréatives pour les enfants durant deux semaines au mois de Juillet. De nombreux enfants se sont inscrits et une nouvelle semaine est prévue en août 2016. Beaucoup de bénévoles ce sont impliquées autant des adolescents que des parents, on peut continuer lors des vacances seront scolaires.

Mme BON Marie-pierre informe que suite à la demande de quelques familles de la Bastide relatives au transport scolaire vers les établissements scolaires de Manosque, elle s'est renseignée auprès de la DLVA Durance Luberon Verdon Agglomération, afin de savoir si les élèves concernés pourraient emprunter le car qui effectue le transport de Régusse à Manosque.

La responsable du service Transports de la DLVA l'a informé que pour l'instant, rien n'était possible car le Département de Vaucluse ne souhaite pas mettre en place un transport scolaire vers le 04, que le Département des Alpes de Hte Provence ne peut pas mettre en place un transport vers le 84, et que les effectifs sont complets pour le car qui vient jusqu'à Régusse.

Elle a proposé à Mme BON de la recontacter une quinzaine de jours après la rentrée scolaire pour faire le point.

Mme BON ajoute qu'elle a contacté fin Juin le Lycée Val de Durance de Pertuis, le Collège Albert Camus et Notre-Dame à la Tour d'Aigues, afin de connaître le nombre d'élève susceptible de se diriger vers Manosque pour sa scolarité ; un seul élève du Collège

Camus est concerné, qui se rajoute aux quelques élèves déjà scolarisés, qui seraient sans véritable précision connue par la mairie aux alentours de 4.

M. Frédéric ORGNON demande l'intervention de COTELUB.

M. Le Maire répond que COTELUB n'a pas la compétence transports.

M. DASNOY Alain informe le conseil municipal qu'une nouvelle adresse mail sera créée pour la transmission et la collecte des informations relatives au dispositif citoyen voisins vigilants.

M. Le Maire informe que la société PACCARD a été contactée plusieurs fois pour intervenir sur le clocher. La mairie attend toujours un rendez-vous, en espérant qu'il vienne rapidement.

M. MAISONNEUVE demande à M. le Maire de prendre la parole, ce qu'il lui accorde.

M. MAISONNEUVE : je prends la parole pour un petit peu sensibiliser le conseil municipal à une action qui est menée par l'association privé qui s'appelle EAU SECOURS. Il faut que vous sachiez que dans notre association nous sommes 14 à ne pas avoir accès à l'eau potable.

Donc nous avons construit un projet que M. le Maire avez piloté notamment dans le cadre d'un nouvel acquéreur pour la propriété de Mme CURETTI qui nous a fait perdre 5 ans et nous sommes actuellement dans une deuxième phase où l'on a le soutien de M. le Maire que je remercie ici, et je voudrais m'adresser à l'opposition car récemment vous vous êtes ému sur des problèmes de fuites, de coût d'eau, je vous garantis ne mettez pas de l'huile sur le feu, il faut mettre de l'eau sur le feu maintenant car il y a des gens qui ont besoin d'eau. Il y a pratiquement 40 ou 35 habitations je crois si on compte la Cavalerie, qui ne sont pas desservis en eau potable.

Alors s'il vous plaît travaillez dans le même sens, ce n'est pas parce qu'il y a une fuite sur une pissotière qui représente trois fois rien, la facture de la fontaine que M. le Maire a décidé d'arrêter, je ne suis pas la pour discuter sa décision, elle lui revient, mais 300€ c'est rien par rapport au service que ça peut rendre à des gens.

Pour votre information tout à l'heure vous parliez du clocher, le parisien viens de se faire facturer 2000€ pour 100m³ d'eau livrée soit 20€ le mètre cube, parce que son forage ne marche plus.

Voilà, c'était simplement, je voulais apporter mon soutien à M. Michel RUFFINATTI Maire de la bastide, parce dans ce projet qui va probablement voir le jour c'est une opération sans précédent dans le coin, ce qu'il faut savoir c'est que le projet initial c'était 1 million d'euros pour faire monter l'eau à 4 km de la commune, là avec des conditions un peu particulières, avec l'engagement du SIVOM et surtout la contribution de la municipalité de la Bastide, on a peut-être espoir d'avoir l'eau l'année prochaine.

Voilà c'est tout ce que je voulais dire et que vous sachiez qu'il y a des gens qui travaillent dans l'ombre, on n'a pas de site internet, on n'a pas des média, on n'a pas de réseau sociaux mais bon il faut peut-être nous aider. Merci de nous avoir écouté.

M. la Maire informe l'assemblée qu'il suit de près ce dossier avec le SIVOM, mais que ce projet n'aboutira pas dans l'immédiat.

Plus aucune question n'étant soulevée, Monsieur le Maire lève la séance à 20 heures 32

Les comptes-rendus et délibérations du conseil municipal sont disponibles dans leur intégralité par voie d'affichage en mairie et sur son site internet.

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mille seize, le mercredi 07 septembre à 18 heures et trente minutes, le Conseil municipal, conformément convoqué le 22 Août 2016, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de La Bastide des Jourdans, sous la présidence de M. Michel RUFFI-NATTI, Maire.

Etaient présents : Mme ARNIAUD Martine, Mme BON Marie-Pierre, Mme CHAUDON Céline, Mme GARBARINO Julie, Mme HEBRARD Annie, Mme MAUGAN Séverine, M. ARNOUX Marc, M. DASNOY Alain, M. FERRA Michel, M. ORGNON Frédéric, M. BESTAGNO Michel, M. SALERNO Nicolas

Absents ayant donné procuration :

Mme MARTINEZ Daphné à M. DASNOY Alain
M. ARNOUX Guy à Mme GARBARINO Julie

Secrétaire de séance : Mme GARBARINO Julie

La séance est ouverte par Monsieur le maire qui procède à l'appel des membres du conseil municipal à 18h45.

Le procès-verbal du 24 juin 2016 est approuvé à l'unanimité soit 13 voix (2 absents Mrs ORGNON Frédéric et ARNOUX Marc).

Le procès-verbal du 26 juillet 2016 est approuvé à la majorité de ses membres présents ou représentés, soit 13 voix pour (dont 5 procurations) et 2 voix contre, Mrs ORGNON Frédéric et ARNOUX Marc.

Puis le Conseil municipal examine l'ordre du jour comme suit :

- 1) **Marché public de travaux de l'agrandissement de l'école publique :**
- 2) **Autorisation à M. le Maire de signer les marchés relatifs à l'extension de l'école suite à ouverture des plis**
- 3) **Modification de la subvention au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) exercice 2016 pour l'extension de l'école :**
Subvention accordée d'un montant de 35 000€
- 4) **Avenant à la Convention d'adhésion au service mutualisé d'instruction des autorisations du droit des sols.**
- 5) **Modification des délégués communautaire**
- 6) **Modification du tableau des effectifs et création d'un emploi d'un Adjoint administratif 2ème classe**
- 7) **Ouverture des crédits budgétaires supplémentaires au compte 2051**

Puis la séance se poursuivra par des informations diverses ne demandant pas de délibération

M. le Maire apporte des informations sur les cambriolages et agressions qui ont eu lieu au village.

La gendarmerie ayant plus d'éléments sur cette affaire, recommence l'enquête et signale qu'il y a eu avancée. Deux filles ont été arrêtées pour le vol d'un habitant de la commune.

Les communes avoisinantes ont subi des actes similaires avec le même mode opératoire.

M. le Maire leur a communiqué son mécontentement concernant l'inexistence des renforts qui sont logés à la Maison Familiales de La Tour d'Aigues.

Mme GARBARINO Julie informe l'assemblée qu'il y aura une réunion publique d'information aux seniors le 1er octobre 2016 à 10h00 dans la salle polyvalente.

M. DASNOY Alain communique l'adresse mail voisinsvigilants@gmail.com qui est consulté à la Mairie et transmet l'information à la gendarmerie.

M. le Maire informe qu'un document d'urbanisme a été fait pour l'étape Bastidanne.

M. BESTAGNO Michel a fait une simulation financière, un devis a été reçu pour des toilettes publiques s'intégrant à l'existant.

Laure CHATEL qui est responsable de l'office de tourisme de La Tour d'Aigues, a contacté M. BESTAGNO Michel, et a présenté une manifestation belge qui se déplace en vélo dans la région.

Elle invite la commune à contribuer à cet événement du 23 septembre et profiter de cette occasion pour faire de la publicité sur la commune avec la remise d'un sac avec l'écusson de COTELUB.

M. le Maire demande à une personne d'être référente, Mme HEBRARD Annie se propose. Les membres ayant des propositions, les communiquerons à Mme HEBRARD Annie.

La maison de service à la population devrait ouvrir fin décembre, un article est paru dans la Provence.

Les services proposés sont, pour l'instant, la CARSAT, Pôle emploi, la CAF, la MSA et d'autres structures sont susceptibles de venir.

La rentrée scolaire s'est bien déroulée, 161 enfants sont inscrits. La garderie de 16h00 à 16h30 devenue payante, 50cts, a eu un effet dissuasif, moins d'enfants reste durant ce créneau comparé à l'année précédente.

M. le Maire fait lecture d'une lettre reçu du Docteur TURCON et du Docteur BERTHELOT.

Ce courrier demande la création d'une maison médicale à la Bastide des Jourdans dans le local commercial et souhaite que cette question soit étudiée lors du prochain conseil municipal.

Mme ARNIAUD Martine mentionne le fait qu'une subvention a été demandée pour la création de ce local, cela vaudrait la perte de cette subvention.

Mme FABRE demande à intervenir, M. le Maire lui donne l'autorisation.

Mme FABRE intervient pour informer l'assemblée que sur le site AMELI.fr des aides sont mentionnées.

Mme GARBARINO Julie demande pourquoi ils ne s'installent pas dans le local du Docteur TURCON.

Le local serait trop petit pour accueillir deux médecins.

M. le Maire a rencontré le Docteur BERTHELOT et lui a proposé de rencontrer le kinésithérapeute.

Mme BON Marie-Pierre demande ce qui est mentionné dans la convention de location du local du kinésithérapeute.

Les membres du conseil sont d'accord sur le fait qu'un médecin supplémentaire sur la commune serait nécessaire vu l'augmentation de la population sur la commune. Il faut prévoir une rencontre avec les médecins.

M. SALERNO Nicolas demande si une réunion publique est prévu concernant le PLU.

M. le Maire informe avoir contacté le bureau d'étude et attends une réponse.

Les chemins du Luberon sont impraticables jusque fin septembre, des avis de fermetures journaliers sont envoyés tous les jours durant cette période de sécheresse.

Mme BON Marie-Pierre informe que la journée des associations s'est bien déroulée, et remercie le comité des fêtes pour leur implication. Une réunion des présidents est prévue le 21 septembre 2016.

M. DASNOY Alain informe les associations présentes de se manifester concernant la publication du Bulletin Municipal.

Me MAUGAN Séverine signale que 3 personnes ont été retenues pour la formation pompier, une manœuvre est prévu avec les pompiers à l'école.

La MGA, mutuelle, tiendra une réunion publique le 29 septembre.

Plus aucune question n'étant soulevée, Monsieur le Maire lève la séance à 20 heures 42.

NOS AMIS BELGES EN PROVENCE

Du 22 septembre au 28 septembre 2016, les lauréats du concours « l'échappée Belge en Provence » ont sillonné les plus beaux coins du Luberon, d'Apt à Forcalquier en passant par Manosque, Cavaillon et Roussillon avec une arrivée le 27 septembre, fête de la communauté Française, au Théâtre des Doms, petite enclave de notre Fédération Wallonie-Bruxelles à Avignon.

Fans d'aventures, et avec l'envie de découvrir la Provence à Vélo, plusieurs participants ont tenté l'aventure après avoir répondu à un casting qui s'est déroulé le 1^{er} Mai 2016.

L'échappée Belge s'inscrit dans l'air du temps, pour un circuit de 6 jours avec « zéro-émission » de gaz à effet de serre.

Monsieur Adrien Joveneau avec l'équipe du « Beau vélo de Ravel » (Réseau autonome des voies lentes) orchestrent cette « Echappée belge » et proposent un circuit en 6 étapes, d'une cinquantaine de kilomètres chacune, parcourues à vélo, un voyage de découverte empreint de convivialité et de curiosité.



Le vendredi 23 septembre, un vin d'honneur a accueilli les coureurs qui ont choisi notre village pour fait étape, avant de poursuivre leur aventure vers Manosque. Meri aux bastidans venus applaudir cette dynamique équipe.

Nous leur disons à bientôt dans notre Provence.



SAPEURS-POMPIERS

Le Corps des sapeurs pompiers de La Bastide des Jourdans compte dans ses rangs 3 nouvelles recrues :

CALVIN Angélique
PEDREDDII Romane
HERITIER Alexis

Nous leur souhaitons la bienvenue

TRAITEMENT DES EAUX

- * Adoucisseur d'Eau Economique
- * Ultra Filtration
- * Produits & Matériels Piscine



lobleue.com
BOIRE & SE BAIENER

CENEVIEVE ARNOUX

06.77.04.26.06.

LA BASTIDE DES JOURDANS

Sié BLEJ LUBERON GESTION RCS 387 491 368

LIVRAISON SUR SIMPLE APPEL TÉLÉPHONIQUE
OU SAMEDI/DIMANCHE MATIN À L'ENTREPÔT



GARAGE
De la Bastide
Mécanique Générale

06 59 53 08 23



821, route de Pertuis
Quartier les Beylonnes
84240 la Bastide des Jourdans

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

OCTOBRE :

- Samedi 8 CTB - Vide poussette - Salle polyvalente
 Vendredi 14 Cercle Républicain, soirée Lou-Jam à 19 h
 Vendredi 21 COLLECTIF 14/18 - Conférence XV^{ème} corps
 Salle Dumas
 Mardi 25 Asso Paroissiale Assemblée générale à 14 h
 Salle Dumas
 Samedi 29 APE et CTB Halloween - Village et salle Dumas
 Lundi 31 Municipalité/CCAS - Soirée Ados 20h30
 Salle polyvalente

NOVEMBRE :

- Samedi 5 ALTL - Repas dansant 12h - Salle polyvalente
 Du 10 au 13 COLLECTIF 14/18 - Inauguration EXPO le 10
 + samedi 12 lecture poilus - Salle Dumas
 Vendredi 11 MUNICIPALITE - Commémoration
 Monuments morts
 Vendredi 17 Cercle Républicain - Beaujolais à 19 h
 Vendredi 18 LES FESTIVES - Soirée Disco - Salle polyvalente
 Samedi 19 AMICALE POMPIERS - Loto - Salle polyvalente
 Samedi 26 ALTL - AG Extraordinaire - Salle polyvalente

DECEMBRE :

- Du 2 au 4 TELETHON - Animations diverses
 Salle polyvalente
 Samedi 10 CTB - Loto - Salle polyvalente
 Dimanche 11 CTB - Marché de Noël - Salle polyvalente
 Vendredi 16 LA RIBAMBELLE - Noël des enfants de la Micro
 crèche - Salle polyvalente
 Vendredi 16 BIBLIOTHEQUE - Veillée provençale et lectures
 de Noël - 21h - Eglise
 Samedi 17 MUNICIPALITE/CCAS - Noël des enfants du
 village, défilé et spectacle - Salle polyvalente
 Samedi 17 CERCLE REPUBLICAIN - Loto 18h30 - Cercle
 Du 25 au 02/17 CRECHISTES - Exposition Crèche - Eglise

JANVIER :

- Samedi 7 ESHL - Loto - Salle polyvalente
 Dimanche 8 MUNICIPALITE - Vœux aux administrés à 11 h
 Salle polyvalente
 Vendredi 27 LES FESTIVES - AG - Salle Dumas

FETE DES ASSOCIATIONS ENCORE UN SUCCÈS !

C'est sous un superbe soleil que les associations de la Bastide des Jourdans se sont réunies le samedi 3 Septembre de 9h à 12h30.

La place du village était bien animée et de nombreux bastidans ont pu venir s'inscrire, se renseigner sur toutes les activités proposées par le tissu associatif du village. Un grand merci à tous les présidents et les bénévoles pour toutes les actions et manifestations menées tout au long de l'année.

Marie-Pierre BON – adjointe aux associations

Samedi 8 Octobre Vide poussette

9h/15h

Salle polyvalente / La Bastide des jourdans
5 € la table / Réservation : 06 77 63 63 46

Organisé par l'association CTB

Buvette-parking



COMITÉ DES FÊTES

Cette année encore les membres du Comité des Fêtes ont mis tout leur cœur à l'organisation de notre fête patronale.

Le feu d'artifice a été apprécié par tous et bien au-delà de notre village et ce fut une grande réussite.

La municipalité tient à remercier tous les membres pour leur engagement et leur sens de l'organisation qui ont permis de mener à bien cette fête chère aux cœurs des Bastidans et Bastidanes. Les personnes souhaitant rejoindre le groupe du Comité des Fêtes sont les bienvenues, pour cela elles peuvent s'adresser en mairie.

Nous comptons sur vous ...!



COMITÉ DE JUMELAGE

Un anniversaire, une nouvelle Place, l'édition d'un livret par nos écoliers

Plus de 20 familles ont hébergé et partagé du 7 au 10 juillet leur quotidien avec une délégation italienne de 43 CALVESE, de belles rencontres, de beaux échanges et l'envie de se revoir bientôt.

A l'occasion des 10 ans du jumelage, les lanceurs de drapeaux de Calvi nous ont ébloui au son de trompettes et de tambours. Tout le public s'est retrouvé malgré les 38° « à l'ombre » devant la salle des mariages pour dévoiler une plaque commémorative « Place du Jumelage » et partager un apéritif offert par la municipalité.

Les blasons de nos deux villages y sont désormais gravés dans la pierre pour être les témoins des liens d'amitié qui lient nos deux villages, dans un esprit d'égalité, de réciprocité et dans le respect de nos différences.

Le banquet « aioli géant » a clôturé cette belle rencontre avec plus de 230 convives réunis dans un même désir de fraternité, emportés par la musique sous une belle nuit d'été.

Bravo à nos écoliers, qui ont réalisé : de très beaux dessins représentant leur vision du jumelage, joliment plastifiés en set de table (ils ont été remis à la délégation Italienne.), les superbes étiquettes colorées « 10 ans du jumelage » pour les bouteilles de vin du repas et toutes les fleurs aux trois couleurs Italiennes fabriquées par les plus petits. Un merci particulier au personnel encadrant pour tout ce travail.

Un grand Merci à tous ceux et celles Français et italiens, jeunes et moins jeunes qui par leur implication à tous les niveaux responsables et anonymes ont contribué à la réussite de cette belle journée d'anniversaire.



Une production de nos écoliers !

A avoir sans aucun doute dans sa bibliothèque l'intervention de Giulia à l'école financée par la municipalité et l'APE pendant le temps aménagé a permis à quelques enfants de l'école de produire une histoire entièrement inventée et illustrée par eux écrite en Italien et traduit en Français. Face à la qualité de ce travail, le comité de jumelage l'a édité et relié. Vous pouvez vous le procurer auprès du jumelage, de la Mairie, et de la bibliothèque pour 5€ une idée de cadeau peut-être souhaitons que cette animation fructueuse soit reconduite.

Initiation et sensibilisation à la Culture Italienne

- Le foyer rural, participe activement au jumelage par la mise en place d'un cours d'initiation et de sensibilisation à la culture Italienne, chaque Mardi de 18h30 à 20h dans la salle Dumas, place du jumelage. La section a repris depuis le 6 septembre, et vous attend plus nombreux encore. N'ayez pas peur de vous lancer.

Dates à retenir dans vos agendas.

Assemblée générale ouverte à tous durant laquelle nous évoquerons notre voyage en Italie (date et programme) le Samedi 4 février 2017. Les places sont limitées et seront prises en compte au fur et à mesure des inscriptions avec priorité aux enfants accompagnés de la Bastide.

Repas Soirée Dansante, ambiance familiale assurée : Samedi 11 Mars 2017

N'hésitez pas à nous contacter, à consulter le site de la Mairie pour des actualités ;

C'est la fédération de toutes les énergies qui permet d'avancer, continuons ensemble pour que des nouvelles et riches rencontres renforcent l'amitié entre Bastidans et Calvese.

Sans vous rien n'est possible, on vous attend nombreux .

Françoise PICCINNO



LA RIBAMBELLE

La Ribambelle, une équipe créative !

Le Vendredi 29 juillet 2016, afin de fêter tous ensemble la fin de l'année « crèche » le personnel de la Ribambelle a réalisé une petite kermesse « parents-enfants ». Ainsi, à travers différents stands, les enfants ont pu s'initier à la pêche aux « cadeaux couleurs », au chamboul tout, puis tester leur équilibre sur un parcours de motricité, ou encore retrouver les maisons des animaux pendant que d'autres pouvaient recevoir un tatouage éphémère sur les bras. Souhaitant que les parents s'amuse aussi, l'équipe les a défiés aux travers de petits jeux de « regards », de puzzle de visages, d'objets personnels, du total des âges, de la pesée d'un panier garni, ou du tir à l'eau ! Un grand moment de complicité et de fous rires ! Puis ce n'est pas sans une grande émotion que l'équipe a dit au revoir aux futurs écoliers. Une page se tourne, un grand chapitre pour certaines familles, mais les liens de confiance tissés avec les enfants, les parents et les professionnels resteront à jamais.

Nous tenions à remercier tous les parents pour leur soutien, leur confiance, leurs mots de remerciements et toutes leurs attentions qui nous ont beaucoup touchées ! Un merci particulier à M. et Mme Fabrègue pour tout leur investissement et pour leur généreux don nous ayant permis de louer un château gonflable pour le plus grand bonheur des enfants !

UN GRAND MERCI A NOTRE EQUIPE

Les membres du bureau

La Ribambelle à croquer ...

Cette année, le carnaval de la micro crèche était placé sous le thème de la gourmandise !!!

Pour l'occasion, les membres de l'équipe se sont transformés en fées gâteaux, bonbons, glaces et même en MMS, aidés par les talents de Mme Laëtitia Mirbelle, maquilleuse professionnelle, que nous remercions énormément !!

C'est ainsi que sous une pluie de confettis, dans une ambiance colorée, M. Carnaval a ouvert le défilé au volant de son triporteur Gourmand, suivi des enfants, tranquillement installés pour certains, dans l'emblématique « Turtle Bus » devenue « La Donut's bus » grâce à la créativité de l'équipe et des Ribambellois.

Après une petite chanson chorégraphiée avec les enfants et un joli lâcher de ballons, nous avons pu profiter d'un moment chaleureux avec les familles et apprécier les talents culinaires de chacun.

Un bel instant de partage !!!

Nous remercions énormément tous les parents et les familles qui ont participé à ce carnaval ainsi que les bastidans postés sur le cours qui ont encouragé les enfants !!

Un grand merci à notre stagiaire Yohan et à tout le personnel de la Ribambelle pour leur investissement dans la réalisation des décors, et pour leur enthousiasme, qui a ensoleillé cette magnifique journée !!

Bien sûr nous félicitons les bouts de choux qui étaient tous aussi beaux les uns que les autres !!!!

La Ribambelle



APRÈS L'ECOLE



Que fait l'Association Après l'école... ?

L'association « Après l'école... » est une association extérieure à l'école et bien distincte de l'association des parents d'élèves. Elle existe depuis 2009 et a pour but la mise en place d'activités éducatives, ludiques et sportives et de sorties pour les enfants en dehors du milieu scolaire.

L'association tente à travers la mise en place de ses projets, qu'elle privilégie en petit groupe, de favoriser le partage entre les enfants et de créer une dynamique conviviale entre les parents.

Pour l'année 2016-2017 notre projet est de :

- mettre en place trois activités sur l'année, réparties chacune sur un trimestre, pour des enfants de 3 à 7 ans, sur un créneau d'une heure le mercredi après-midi.

Une activité par trimestre permettrait à des enfants jeunes de découvrir et d'être sensibilisés à plusieurs animations à dynamique variée.

Le premier trimestre (oct-nov-déc) sera animé par un intervenant musique sur un atelier d'éveil musical. Le deuxième trimestre (janv-fév-mars) sera sous le signe du cirque, grâce à notre animatrice Karine, faisant partie de l'association « Animagie », qui est déjà intervenue l'année dernière sur une dizaine de séances. Des activités manuelles et de l'art plastique seront le thème du troisième trimestre (avril-mai-juin), grâce à l'équipe de l'association « traditions Bastidannes ».

- Nous avons également le projet de mettre en place sur les mercredis, samedis ou pendant les vacances, des sorties ou des activités à thème pouvant intéresser les enfants et adolescents (sortie vélo, accrobranche, anglais...)

Toutes les activités et les sorties seront définies précisément durant le mois de septembre. Pour toutes informations :

Contact : asso.apreslecole@outlook.fr
 Facebook : Association « Après l'école »
 La présidente : Barbara Raymond
 La trésorière : Stéphanie Berthelot
 La secrétaire : Fanette SANTINI.

INFO ESHL (ENTENTE SPORTIVE HAUT LUBERON)



Le 04/06/2016 le club ESHL Vétéran a organisé son tournoi annuel le Challenge Agnel ; 16 équipes de différents villages et même de Marseille, sont venues s'affronter devant le public Bastidan.

Le trophée a été remporté pour la deuxième année consécutive par L'équipe des Beaux de mai.

Les prix ont été remis par Michel Ruffinatti Maire de la commune et par le Député, vice-président de région Monsieur Julien Aubert qui a offert de nombreux lots aux participants. Nous profitons de cette occasion pour remercier M. Aubert de sa présence ainsi que M. Ruffinatti pour tous les équipements et aménagements réalisés pour l'ESHL.

C'est dans un esprit de convivialité que nous avons pu partager tous ensemble le pot de l'amitié pour clôturer cet évènement.

Le 28 août 2016, à l'initiative d'Alexandre Martinez un match intergénérationnel a été organisé entre les anciens et les nouveaux vétérans de l'ESHL toutes années confondues. La victoire s'est conclue autour d'une paella offerte par le club. Un grand moment de partage pour lequel nous remercions tous les participants !!!

Le 10/09/2016 L'ESHL a décidé de remettre en place "le challenge Pierre Louis Ferra", absent depuis plus de 5 ans. Ce tournoi a permis de réunir un grand nombre de personnes et de rappeler à tous comme il est précieux que la continuité entre les nouveaux et les anciens soit conservée.

L'équipe Des beaux de mai a remporté le challenge et le remettra en jeu l'année prochaine. La remise des prix a été réalisée par la famille Ferra avec enfant, petits enfants, frère et neveu que nous remercions.

L'ESHL rappelle que son loto annuel aura lieu en janvier 2017.



Deux mois se sont écoulés depuis notre dernière activité. La Manade Cavalli aux Saintes Marie de la Mer a séduit les participants à cette journée du 26 Juin, animée de main de maître par une jeune manadière qui nous a fait découvrir à travers ses explications, le travail quotidien d'un manadier.

Nous avons ensuite dégusté une excellente daube de taureau et terminé cette journée par une promenade sur le Rhône.



Au début de l'année nous avons programmé 3 voyages à la demande d'adhérents ayant répondu à un sondage. Ce dernier avait pour but de connaître leurs souhaits. Malgré l'enthousiasme affiché à cette époque, les désistements se sont faits en masse. Aussi les voyages sur l'Andorre, la Chine et l'Inde sont annulés.

Nous avons programmé en remplacement une sortie le 22 septembre à Manosque

Par contre je vous donne rendez-vous le 18 Novembre prochain pour une folle soirée disco animée de nouveau par Marco. « **On prend les mêmes et on recommence !** »

Pour 2017 vous aurez connaissance de la programmation lors de notre Assemblée générale. Des nouveautés vous seront proposées.

N'hésitez pas à visiter notre site internet [www //esfestivladj.com](http://www.esfestivladj.com)

En Mai deux manifestations ont été programmées:

- La première a permis de réunir une vingtaine de participants qui ont un excellent souvenir de ce voyage en Bretagne
- La seconde est la soirée « Nuit blanche » animée par le talentueux Marco et qui a une fois de plus enflammé la soirée. Le thème choisi a recueilli un succès notoire.



Le Président

PATRIMOINE BASTIDAN

Une première exposition à La Chapelle Notre-Dame de Consolation organisée par Le Patrimoine Bastidan. Une toute première exposition et une très belle réussite à La Chapelle Notre-Dame de Consolation ce mois d'août 2016, du 12 au 22.

Fraîchement et splendidement restaurée, peintures murales, tableaux du 17^{me}, maître autel à la feuille d'or, la chapelle était le lieu idéal pour accueillir les œuvres d'Alison Martinenq et de Gérard Besset. Beau contraste et bel équilibre entre peintures abstraites et sculptures de fer.

Depuis longtemps connu et reconnu pour sa géniale maîtrise du fer, Gérard Besset avait ici encore de quoi nous laisser muet d'émerveillement... Jazz Band jubilatoire, Saint terrassant le dragon, Sorcière décollant sur son balaie... Quelle force, quelle dynamique et quel joli brin de folie ! Et une très belle découverte avec les œuvres de notre peintre bastidanne Alison Martinenq. Subtile et touchante symphonie chromatique se faisant écho de tableaux en tableaux... Des notes de couleur que nous souhaitons souvent entendre.

Le public a répondu présent. Nombreux sont ceux qui ont gravité les rues du village jusqu'à ce premier rendez-vous artistique à la chapelle. Vivement le prochain.





LES FOYERS RURAUX

pour un monde rural vivant !

Le réseau des Foyers Ruraux

Nous vous rappelons que l'adhésion au Foyer Rural vous permet de participer à toutes les activités organisées par les structures Départementales et Régionales des Foyers Ruraux (colonies, stages multisports pour les jeunes, séjours adultes,...)

Notre site : www.foyerrural-labastidedesjournans.org
Celui des foyers ruraux de PACA : www.foyersrurauxpaca.org
Un contact : foyerural.lbdj@gmail.com

Programme de nos activités pour cette nouvelle saison

LES FOYERS RURAUX pour un monde rural vivant !		BASTIDE DES JOURDANS	
ADHESIONS ANNUELLES - 2016 - 2017		Sport en Milieu Rural Comité Régional PACA	
Individuelle/15€ - Familiale/25€			
ENFANTS / Ados	*TARIFS*	ADULTES / Ados	
JU-JITSU à partir de 6 ans	85€	Les LANGUES	
THEATRE à partir de 9 ans	20€	* ANGLAIS	140 €
ZUMBA 5-7 ans et - 8-12/13 ans	85€	* ITALIEN	
INSCRIPTIONS SAMEDI 3 SEPTEMBRE JOURNÉE DES ASSOCIATIONS BASTIDE DES JOURDANS		COUPE/BOIS SPORTIVE	22 €
		Les GYM	130 €
NOUS ACCEPTONS LES CHEQUES VACANCES et SPORTS		* FORM	
		* PILATES	
1 Cours d'essai pour les nouveaux adhérents		15 € PLEINE CONSCIENCE	(Méditation)
		260 € PEINTURE	
		25 € RANDOS	
		185€/350 € SALSA Indiv./Couple	
		25 € V.T.T	
		190 € YOGA	
		130 € ZUMBA	
		Avec renforcement musculaire	

Reprises des activités le 5/09 - SAUF Yoga 15/09 et peinture 27/09

Section informatique : nous sommes à la recherche d'un animateur bénévole pour remettre en place la section d'initiation informatique : contact : Denis Clémot au 04.90.77.86.40

Création d'activités

Si vous avez envie de créer une activité, n'hésitez pas à nous rejoindre pour la mettre en place.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Contact : D. Clémot au 04.90.77.86.40
ou clemotdenis@gmail.com

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

RETOUR SUR L'ÉTÉ:

- soirée "Contes et légendes de Provence" le samedi 13 août

Un grand merci à toutes les personnes qui se sont déplacées pour cette soirée au château et bien sûr à nos hôtes Mme et Mr Parraud qui nous ont accueillis avec leur gentillesse habituelle !!!

Soirée placée sous le signe de l'amour de la Provence, du Provençal et des Provençaux ...et un peu aussi des autres!!!

Mais surtout avec beaucoup d'humour et de poésie !!!! Un grand merci à notre conteur et sûrement à très bientôt !!!

- Vide dressing du collectif 14-18 du dimanche 4 septembre

Une grande première! Des exposants présents mais un public quelque peu parsemé ...Nous renouvelerons l'expérience en 2017 mais au printemps et à l'automne.

La rentrée est bien là et les activités reprennent :

- L'atelier "le livre qui m'a plu !" fera son retour le 1 octobre 2016.

- "Soutien scolaire" gratuit pour tous les collégiens le vendredi soir de 17h à 18h30. L'inscription est conseillée car les places sont limitées. La 1^{ère} séance a eu lieu le vendredi 16 septembre.

- Dans le cadre du collectif 14-18, plusieurs expositions se tiendront à la salle polyvalente du 10 au 13 novembre 2016, le programme vous sera communiqué plus tard.

- La bibliothèque recherche des personnes disponibles et intéressées pour lire des histoires aux enfants le mercredi après-midi. Faites vous connaître !

Rappel des horaires :

le lundi de 14h30 à 16h00 et de 17h00 à 19h00

le mardi et le jeudi de 14h30 à 16h00

le mercredi de 14h00 à 18h00

le samedi de 9h30 à 11h30 et de 16h00 à 18h00

Pour tout renseignement: Dominique CANU 04 90 77 83 60

Site: bibliothequemunicipale-bdj.e-monsite.com

Facebook :

www.facebook.com/bibliolabastidedesjournans?ref=bookmark

EXPRESSION BASTIDANNE

L'association Expression Bastidanne vous remercie d'être venu si nombreux pour la deuxième édition de la « balade nocturne » du 27 juillet dernier, puisque vous êtes près de 200 personnes à avoir découvert ou redécouvert une partie du patrimoine de notre village.



OUVERTURE DU POLE ENVIRONNEMENT

L'ouverture au public du Pôle Environnement est prévue pour la fin d'année 2016.

Pour des raisons de sécurité l'accès se fera à l'aide d'un badge.

Pour obtenir ce badge il est demandé aux personnes de fournir en Mairie, à compter du 15 octobre 2016, les documents suivants :

Particuliers :

- Un Justificatif de domicile
- Une Pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)

Professionnels :

- Un Kbis
- Un Justificatif d'adresse de la Société

Il leur sera remis en dotation :

- 1 Badge par foyer (gratuit)
- 1 Badge par professionnel (gratuit)

Une notice explicative sur le fonctionnement du Pôle Environnement sera disponible en Mairie et à COTELUB début octobre 2016.



La Bastide des Jourdans
Collecte AU PARKING DES POMPIERS
de vos déchets verts

- 24 - 25 septembre
- 8 - 9 octobre
- 22 - 23 octobre
- 5 - 6 novembre

AUX MÊMES DATES SUR LES COMMUNES VOISINES

ANSOIS Moulin de Foveau	LA MOTTE D'AGUES Parking Salle des Fêtes
LA BASTIDONNE Parking - rue de Fontville	LA TOUR D'AGUES Entrée Parking Gymnase
MIRABEAU Parking haut Pharmacie	VILLELAURE Au Cimetière

Je dépose uniquement
Gazon, herbes, feuilles et déchets de taille
branches et bois inférieur à 10 cm de Ø
(en vrac, sans sac)

- 3 AUTRES DATES sur les communes voisines
- 2 - 3 octobre
 - 15 - 16 octobre
 - 29 - 30 octobre

BEAUMONT DE PERTUIS Parking Gaston Béremond	PEYPIN D'AGUES Sortie dr. St Martin
CABRIÈRES D'AGUES Place du 8 mai	SANNES Station d'épuration
GRANBOIS Entrée Village O 956	VITROLLES EN LUBERON Sortie village 033
ST MARTIN DE LA BRASQUE Place du marché	



COTELUB : tél. 04 90 07 48 12 - service.dechets@cotelub.fr

DÉCHETS ACCEPTÉS ✓

- Encombrants
- Ferrailles
- DEEE Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
- Déchets verts
- Gravats
- DTQD Déchets Toxiques en Quantités Dispersées (10kg/mois)
- Huiles de vidanges et de fritures
- Batteries
- Bâches et films plastiques
- Cartons
- Pneus
- Bois

POINT D'APPORT VOLONTAIRE ✓

- Vêtements Textiles Chaussures
- Emballages ménagers - Papiers
- Verre

DÉCHETS REFUSÉS

- Carcasses de voitures
- Produits radioactifs
- Amiante-ciment fibrociment
- Bois contaminés de xylophages

VOTRE COMMUNE VOUS EST CONTÉE, SES ORIGINES, SON HISTOIRE : LIMAYE

La commanderie des Templiers de Limaye, à La Bastide des Jourdans : XII & XIVe siècle.

Avant la fondation de la Bastide des Jourdans en 1225, le domaine de Limaye faisait partie des terres de Grambois, et fut longtemps l'objet de convoitise entre les seigneurs Comtes de Forcalquier et notamment les Forcalquier-Sabran.

A ce jour, aucun document ne nous a permis de savoir à quelle date les limites entre Grambois et La Bastide des Jourdans ont été fixées.

Vers 1027, Limaye est le premier village connu, sur le territoire situé à l'extrême - Est des terres de la Bastide des Jourdans, situé entre deux routes, l'une venant de Grambois vers Pierrevert et l'autre venant de Beaumont de Pertuis vers Forcalquier. En limite de Pierrevert (territoire de Régusse), Limaye est séparé par un fossé-ravin appelé Riga (celte), fossé limite entre deux tribus, zone franche entre deux diocèses : Sisteron et Aix-Provence et entre deux départements aujourd'hui : Vaucluse et Alpes de Haute Provence.

Dès 1152, apparaît dans les textes un « Seigneur de Limaye ». Son nom : Giraud-Amic. Il est seigneur de Corbière, du port de Cadarache et de Limaye.

Vers 1176, afin d'assurer la garde d'une frontière, le Comte de Provence Raimond Bérenger V avait institué une garde sur Limaye pour échapper à l'emprise des jeunes Comtes de Forcalquier, et le fort de Limaye, témoin de cette rivalité. Par la volonté du Comte, les templiers s'y installent.

De part sa position géographique, position centrale par rapport aux autres communautés, Limaye affirme sa toute puissance bien au-delà du territoire Bastidan et assure le lien avec les communautés du Vaucluse (Avignon, Cavaillon, Orange) de la Haute Provence (Digne, Sisteron) des Bouches-du-Rhône (Aix-en-Provence, Arles) et dans le Var (Bras, Ruou).

L'ordre du Temple fut créé après la première croisade en 1119, par Hugues de Payens. Les Templiers peu nombreux à la création de l'ordre partent pour Jérusalem. Ce sont des moines-soldats, et font les vœux de chasteté, pauvreté, obéissance et prêtent serment d'assurer la police des routes avoisinant Jérusalem et de protéger les pèlerins contre les brigands et les infidèles. Les templiers bénéficient d'une place privilégiée dans l'Eglise. Ils deviennent aussi des banquiers de la Chrétienté et des

Royaumes (domaines où s'exerce la toute puissance de quelque chose).

Mais leur indépendance, leur puissance, leur fortune, leur discipline ne tardent pas à effrayer les Princes et les Rois et à mécontenter les petites gens. Ils sont accusés d'hérésie et de danger politique. Tous leurs domaines sont confisqués. Tous les templiers de Provence sont arrêtés le 13 Janvier 1312. Le 3 Avril 1312, le pape Clément V prononce la dissolution de l'ordre. Tous les membres de l'ordre sont arrêtés et condamnés. Les uns meurent dans les cachots ou périssent sur les bûchers. Jacques de Molay dernier Grand Maître du Temple périt sur le bûcher le 18 mars 1314.

Après cette période, plusieurs co-seigneurs, vassaux du Comte de Provence se succèdent sur Limaye, mais le village semble avoir été déserté vers 1375 à cause des guerres, des famines qui obligent la population à se regrouper par sécurité dans le village de La Bastide des Jourdans.

La Cavalerie fondée en 1176, accaparera les terres de Limaye, puis la décision du Comte de Provence de détourner le trafic routier, empêchera son développement. Limaye est annexé en 1375 à la Bastide des Jourdans.

De nos jours, Limaye est un domaine privé où subsistent les vestiges d'un château ou « castrum » mentionné dans le testament de Bertrand de Forcalquier en 1168.

Directeur de la publication : Michel RUFFINATTI

Comité de rédaction :

Annie HEBRARD, Daphné MARTINEZ, Céline CHAUDON
Alain DASNOY, Nicolas SALERNO.

© Crédits photos :

Mairie de la Bastide des Jourdans -

© Photos aériennes de M. Cyrille FAUCHER (Elément Air)

Impression : IAP MANOSQUE

Le bulletin est imprimé sur du papier recyclé conforme
aux normes écologiques PEFC

Création, mise en page : Frédéric.PELLEGRINI [Grafist]

Happy Halloween!



MAIRIE DE LA BASTIDE DES JOURDANS



LA COMMISSION ASSOCIATIONS JEUNESSE PROPOSE
en collaboration avec le C.C.A.S, COTELUB, et l'association C.T.B.

Lundi 31 Octobre

de 20h30 à 23h30 - salle polyvalente

SOIREE ADOS

Edition 2016
réservée aux 11/16 ans

Entrée 1 €



SOIREE
ENCADREE
PAR DES
ADULTES

**DJ NICO PAJE
AUX PLATINES POUR
FETER HALLOWEEN !!!**

Inclus :
Boissons sans
Alcool, friandises

INSCRIPTIONS SUR LE SITE MUNICIPAL ou PAR BULLETINS
DISPONIBLES CHEZ LES COMMERCANTS ET A LA MAIRIE
Renseignements : Mairie 04 90 77 81 04 – bastidedesjourdans.com